

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4664>



2014 - 2015

A PROPOS DE LA CONSULTATION SUR LE SOCLE COMMUN

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actions syndicales -



Publication date: vendredi 10 octobre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



– Concernant la consultation sur le socle commun qui est organisée mercredi prochain dans les COLLEGES du département, nous avons reçu plusieurs appels nous demandant si la présence était obligatoire.

Voici notre réponse :

Nous avons le texte de la DASEN présentant la consultation ; rien n'indique qu'elle soit obligatoire ; évidemment, les profs dont les cours sont supprimés sont tenus d'être présents sur le même temps, ceux qui n'ont pas cours peuvent en théorie s'en dispenser de la même façon que pour les autres réunions décidées par la Direction, sauf celles correspondant à la 2ème journée de pré-rentrée ou celles correspondant à la journée de solidarité qui sont imposées réglementairement. Nous rappelons à cette occasion que l'habitude qu'ont pris certains chefs d'établissement de faire émarger les personnels à chaque réunion est abusive et qu'il vaut mieux ne pas s'y soumettre.

Vous pouvez aussi être présents sans vous impliquer dans les débats, la consultation est de toute façon sous forme de questionnaire individuel.

En cas de doute ou de crainte, le mieux est de poser carrément la question au Chef d'établissement et s'il vous dit que c'est obligatoire, demander à voir le texte qui le précise, mais il ne faut pas confondre l'obligation pour le chef d'organiser la réunion et l'obligation pour les personnels d'y assister.

Tenez-nous au courant d'éventuels problèmes que vous pourriez connaître à ce sujet.

En pièce-jointe, vous trouverez une base d'analyses rapides sous format A4 qui pourront vous aider à y voir plus clair car si l'on peut être dubitatif quant à la prise en compte des réponses fournies à l'issue de la consultation, nous ne devons pas perdre l'opportunité de nous exprimer sur ce qui impacte directement notre métier et notre enseignement. **Rappelons qu'un petit fascicule "Projet de socle commun" vous est aussi parvenu avec l'US (journal syndical national) n°744 du 13 septembre 2014**

Nous rappelons que le socle n'a jamais été une revendication syndicale, ni des personnels, et le SNES l'a combattu dès son apparition en 2005.

La mise en place du nouveau socle va impacter l'exercice de nos professions et les objectifs de l'Éducation Nationale. Il faut nous faire entendre pour que cela ne devienne pas une nouvelle entrave à notre liberté pédagogique ou ne rajoute pas de tâches aussi inutiles que le remplissage du LPC.

Une grande question reste absente des discussions :

va-t-on enfin réduire la taille des classes et réintroduire des dédoublements pour nous permettre de mieux suivre chaque élève, ou continuera-t-on de feindre que cette question est sans importance ?

– Bien qu'il n'y ait pas de demi-journée banalisée prévue en LYCEE, nous conseillons aux collègues de lycée de répondre au questionnaire numérique pour ce qui concerne les questions générales sur les programmes, les examens, les modalités d'évaluation entre autres.

Merci de nous renvoyer brièvement des échos de cette demi-journée si vous en avez la possibilité :

snes21@dijon.snes.edu



PS:

en PJ, des analyses rapides concernant la consultation, sous forme de tract A4 (merci à la section départementale de la Nièvre pour avoir partagé sa réflexion)